

EB11.R14 Comité d'experts de l'Hépatite : Premier rapport

Le Conseil Exécutif

1. PREND ACTE du premier rapport du Comité d'experts de l'Hépatite ; ¹⁰
2. REMERCIE les membres du comité du travail qu'ils ont accompli ; et
3. AUTORISE la publication du rapport.

Rec. Résol., 1^{re} éd., 1.3.7

(Quatrième séance, 13 janvier 1953)